Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 10

Artikel: La belle fête folklorique... de Vevey
Autor: Molles, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232483

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La belle fête folklorique... de Vevey

Association cantonale du costume vaudois et patoisants romands y témoignent de leur vitalité!...

On l'oublie trop souvent : la renaissance du mouvement patoisant vaudois, sous l'impulsion de Marc à Louis (Jules Cordey), puis de Henri Kissling, géomètre à Oron, est née du sein même de l'Association cantonale des costumes vaudois, où se donnaient des leçons de patois. Il était donc naturel que les patoisants aient eu l'idée de collaborer avec elle pour l'organisation de leur deuxième Fête romande. Bien leur en a pris, car cette collaboration s'avéra fort heureuse. Résultats : une fête colorée à souhait, fleurant bon le terroir, de bonne tenue et qui se termina par un grand gala aux Galeries du Rivage, où convergèrent 2000 personnes...

Cliché obligeamment prêté par la « Tribune de Lausanne ».

Vite un « raccord » avant le cortège.

Notre ami Maurice Pasche de Clarens, grand météorologue à sa façon, on pourrait presque dire à la façon patoisante, nous l'avait bien prédit : une zone pluvieuse vous menace, mais il se peut que vous passiez entre les gouttes...

C'est entre les gouttes que nous avons passé ! Il y eut même une tentative d'offensive solaire qui faillit presque réussir au moment du cortège...

Une séance... académique !

Elle le fut, en vérité, dans toute l'acception du terme par la qualité du programme. Il faisait un peu frisquet lorsque l'on s'achemina en direction de la salle du Conseil communal mise aimablement à notre disposition par les autorités veveysannes. Plus d'une centaine de patoisants y prirent place.

Un petit chœur valaisan, le double quatuor des Amis de Randogne, sous l'experte et souriante direction du R.P. Tharsice, chanta agréablement *Lï dansï dè la froumya*, puis M. Ad. Decollogny, président de l'Association vaudoise des Amis du patois souhaita aux délégués valdotains, du Jura, de Fribourg et du Valais la bienvenue en pays de Vaud. Il rappela l'interdiction qui frappa en 1806 les patois dans les écoles au bénéfice d'une purification de notre français, ce qui s'avéra eronné, la racine même de nos patois étant authentiquement latine. Il rendit hommage à Marc à Louis, notre barde vaudois et à Henri Kissling qui fut à l'origine du « réveil » patoisant et à la mémoire duquel un « Prix » portant son nom fut fondé... Enfin il eut des mots de gratitude pour la grande « sœur aînée », qu'est l'Association du costume vaudois et son président dévoué M. Agénor Clavel de La Tour-de-Peilz, qui voulut bien collaborer et avec quel savoir faire, à la réussite de la Fête de Vevey et à qui l'on doit une fière chandelle.

M. Joseph Gaspoz, président du Conseil de la Fédération romande des patoisants, auquel va la reconnaissance de tous pour l'élan constructif qu'il sait si bien donner à notre mouvement, félicita M. Ad. Decollogny, héraldiste et historien distingué.

Nous avons tenu à venir à Vevey, déclare-t-il, et nous sommes heureux de voir que notre appel a été entendu. Il salua les personnalités qui honoraient l'assemblée, parla des nombreux témoignages reçus, remercia la Municipalité veveysanne pour son accueil et son vin d'honneur.

Parlant de la fondation du Conseil des patoisants romands en 1954, il rendit hommage à notre premier président — un pionnier — M. Charles Montandon. Il rappela le succès de la 1re Fête romande à Bulle et montra le travail de réhabilitation qui avait été accompli, au cours des ans, en faveur de nos patois qui font partie de nos traditions et contiennent toute la sagesse des « anciens » : publications diverses, grammaire, chansonnier et lexique, émissions de Radio-Lausanne par F.-L. Blanc avec le concours de MM. Wiblé, Mérinaz et Burnet, Archives sonores contenant plus de 1000 documents, publications du *Conteur romand*, concours cantonaux et romands. Activités réjouissantes et qui prouvent que nos vieux parlers ne sont pas cette « mauvaise herbe » qu'il faut arracher. Au contraire, comme l'a dit Gonzague de Reynold : « On a fini par voir qu'en interdisant nos patois, on privait le français de ses racines et de sa sève.

On entendit alors M. Albert Chessex rythmer avec ferveur les vers du « Carillon dâo Dzorat » de Marc à Louis, ce chef-d'œuvre.

Ti lè nom dâo Dzorat sant biau !
Nom de carrâïe, nom de riô,
Nom de velâdzo
Nom que l'écho dein lè bosson
Ritoule quemet' na brison.
Ah ! quin leingâdzo !

Simplement émouvant !

Emouvante aussi fut l'apparition du « Quatuor des Armaillis » dirigé avec amour par André Brodard qui fit la musique et les paroles des *Adieux du Vieil armailli* que l'on voudrait réentendre tant les voix qui les chantent vous vont à l'âme par la grâce de leur parfaite fusion.

On devait entendre encore Joseph Yerli, de Treyvaux, le patoisant fribourgeois cent pour cent. Hélas, trois fois hélas ! Dieu l'a repris à lui à la veille de notre fête et, c'est en hommage à sa mémoire, que le « Quatuor » mit tant de ferveur à moduler ses « Adieux » et que l'assemblée se leva pour honorer son souvenir.

Le grand concours littéraire patois

La parole est ensuite à M. Ernest Schulé, directeur du « Glossaire » et président des jurys du concours.

Dans un exposé magistral, il souligne le succès de ce concours : 9 concurrents Vaudois, 13 Fribourgeois, 12 Valaisans, 2 Valdotains et 2 travaux de dialectologues, mais en tire au cours d'une critique objective et profitable, partant utile à tous les écrivains patoisants, les leçons qui s'en dégagent...

Ces leçons sont d'ordre si divers et furent exprimées de façon si nuancée par un homme à la compétence enrichissante, que nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que l'auteur lui-même les résumera dans les *Conteurs romands* de juillet et d'août.

CIGARES
Depuis six générations les bons Vaudois
GRANDSON
fument les 4/3 légers 4/3 forts
VAUTIER FRÈRES & Cie 1832
Maison fondée en 1832
MARQUE DE FABRIQUE V F GRAND-SON

Le palmarès des concours littéraires des patois romands

(Organisés avec la collaboration de Radio-Lausanne)

Catégorie C : (réservée aux philologues et dialectologues)
1er prix : Eugène Wiblé, Genève.
2e prix : chanoine V. Ratel, St-Jean-de-Maurienne.

Patois valdôtain :

1er prix : René Willien, Aoste.
2e prix : Raymond Vautherin, Aymaville (Aoste).

Patois fribourgeois :

1er prix de théâtre et de conte : Francis Brodard, Fribourg.
1er prix de poésie : Hélène Brodard, Estavayer-le-Lac.
1er prix de poésie : Louis Ruffieux, Fribourg.
1er prix de *légende :* Joseph Yerly, Treyvaux.
1er prix de traduction : chanoine Denis Fragnière, Les Sciernes.
2e prix : Louis Frioud, Rossens.
3e prix : Numa Rosset, Courgevaux ; Alodie Eltschinger, Bernex (GE) ; Marie Bongard, Villarsel s/Marly ; Thérèse Suchet-Vauthey, Fruence ; François Bourguet, Treyvaux s/Châtel-St-Denis ; Cécile Currat, Lausanne ; Joseph Toffel, La Roche.

Patois jurassien :

Mme Marie Jecker, Saucy s/Glovelier.

Patois valaisan :

1er prix théâtre et *légende :* Rvd père Tharsice Crettol, Randogne.
1er prix poésie et conte : Emile Dayer, Hérémence.
2e prix : Mme Phil. Blatter-Zufferey, Lausanne.
2e prix : Rosine Es-Borrat, Val d'Illiez ; Jules Fort, Saxon ; Oscar Gillioz, Sion ; chanoine Marcel Michelod, Porrentruy ; Isaac Rouiller, Troistorrents ; Adolphe Défago, Val d'Illiez ; Louis Seppey, Hérémence.
3e prix : Adolphe Défago, Monthey ; Jules Vocat, Vissoie.

Patois vaudois :

1er prix : René Badoux, Echandens.
1er prix : Henri Turel-Anex, Huémoz sur Ollon.
1er prix : Ulysse Bolomey, Renens.
2e prix : Constant Dumard-Mercanton, Forel ; Jules Decosterd, Renens ; Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex ; Alfred Baula, Chavannes-le-Chêne.
3e prix : Alfred Neveu, Leysin-Village ; Ida Millioud-Boraz, Penthéréaz.

C'est au tour des Jurassiens en costume de se produire et ils le font avec beaucoup de bonheur sous la direction de M. Albert Rérat en chantant *Mon Véye Hôta*, paroles de Joseph Badet et musique de Paul Montaveau.

« Mainteneurs »

M. Joseph Gaspoz passa ensuite à la proclamation des nouveaux « Mainteneurs » — dont le revers des vestons se parèrent aussitôt de l'« Edelweiss d'or » — après avoir rendu hommage aux anciens.

Tableau d'honneur des nouveaux « Mainteneurs »

Eugène Wiblé, Genève
Adolphe Decollogny, Lausanne
Maurice Chappuis, Carrouge (Vaud)
Albert Chessex, Lausanne
Adrien Martin, Lausanne
Roger Molles, Lausanne
Alvin Gindrat, Pleujouse (Jura)
Alvin Montavon, Berlincourt (Jura)
Hélène Brodard, Estavayer-le-Lac
Joseph Brodard, La Roche
Ernest Deillon, Vuisternens-dev.-Romont
Edouard Helfer, Lausanne
Louis Ruffieux, Fribourg
Rd père Zacharie Balet, Grimisuat
Rd père Tharsice Crettol, Randogne
Théodule Coppex, Vouvry
Lucien Fardel, Genève
Denis Favre, Isérables (Leysin)
Chanoine Marcel Michelet, Nendaz (Aigle)

De longs applaudissements saluèrent ceux qui eurent et ont le mérite, à notre époque qui va parfois jusqu'à vouloir renier son merveilleux passé, de maintenir nos traditions et nos vieux langages : ce Trésor national !

Cette séance, de belle ordonnance, se termina par le chant du « Ranz des vaches », toujours entonné avec émotion par tous.

A table !...

On pensait manger la moindre !... Ce fut un vrai banquet officiel, comme dans toute fête de chez nous qui se respecte... et très bien servi par les soins du tenancier du Restaurant Friederich, avec vin d'honneur à la clef...

Un peu de regret tout de même de ne pas voir un conseiller d'Etat vaudois à la table d'honneur. Une manifestation aussi bien de « chez nous » n'en méritait-elle pas un ?

Enfin, nous étions cent joyeux convives, parmi lesquels tous nos présidents : MM. Joseph Gaspoz pour le « Conseil », Adolphe Decollogny pour les Vaudois, Jean Duay pour les Valaisans, Jean Brodard pour les Fribourgeois et Joseph Badet pour les Jurassiens, sans oublier notre secrétaire romand Oscar Pasche. M. Paul Burnet qui, avec le caissier du « Costume vaudois », M. Egloff, furent les vraies chevilles ouvrières de cette belle manifestation. M. Charles Delapraz, substitut du préfet, représentait le gouvernement vaudois, et M. Gehrig, la Municipalité veveysanne.

Discours courts et bons !

M. J. Gaspoz salua ses hôtes et leva son verre à la gloire de nos traditions, de nos vieilles coutumes et de nos vieux langages, et se félicita de l'entente la plus cordiale qui régna lors de l'organisation de la fête avec les amis du costume vaudois.

A son tour, M. Agénor Clavel, président de l'Association cantonale du costume vaudois, excusa l'absence de M. le syndic Henry, de La Tour-de-Peilz, et de Mmes Pasche et Breuer, présidentes honoraires, empêchés. Il rappela que le mouvement patoisant est sorti

du costume vaudois. Il remercia MM. Gaspoz, président romand des patoisants, et Delapraz, président du comité des Fêtes de Vevey, pour leur agissant concours, et releva que la collaboration entre patoisants et porteurs du costume, qui s'avéra si heureuse, ne resterait pas sans lendemain...

(A suivre.)

En juillet, nous parlerons du cortège, groupant plus de 500 personnes costumées, Fanfare des cadets de Vevey en tête, Tambours et fifres de St-Martin, Harmonie paroissiale d'Estavanens, et qui suscita les applaudissements enthousiastes de quelques milliers de spectateurs, aux fenêtres ou massés sur trois rangs tout le long du parcours. Nous rendrons compte également du « Gala » des Galeries du Rivage, qui attira 2000 auditeurs, parmi lesquels de nombreux hôtes étrangers séjournant sur la Riviera vaudoise, et qui fut présenté par M. Eugène Wiblé, professeur, auteur d'un texte d'un bel envol lyrique, et animé par F.-L. Blanc, de Radio-Lausanne.

Un succès, un grand succès en vérité.

R. Molles.

SI VOUS ALLEZ...

... A Blonay, vous verrez le château qui garde en ses vieilles tours son histoire, ses légendes, ses mystères. L'un des seigneurs du lieu, Simon de Blonay se trouvait un jour à la table du duc Charles de Savoie en son château de Turin en compagnie de plusieurs gentilshommes tant mariés que célibataires. On discutait gaiement et Simon de Blonay se leva et mit au défi les non-mariés d'être aussi verts et autant à craindre que ceux pourvus d'une épouse. Les jeunes ripostèrent. Il fut convenu qu'un combat de deux courses de lance à fer émoulu auraient lieu entre un représentant des mariés, Simon de Blonay, et un représentant des non-mariés, un gentilhomme du nom de Coursant, du Pays de Bresse. Si le premier était vaincu, il devrait crier merci à Mademoiselle de Savoie et à toutes les demoiselles de la maison. Si au contraire, c'était le second, il devait faire de même à Madame de Savoie et à toutes les autres dames mariées, ainsi qu'à Madame de Savoie. Le combat eut lieu sur la place devant le château de Turin en 1504. Coursant ayant été vaincu, il s'en fut crier merci à deux genoux devant Madame de Savoie, puis à un genou aux autres dames présentes, et s'en fut, accompagné d'un écuyer, à brides abattues, à Saint-Paul sur Meillerie, pensant y trouver l'épouse de son adversaire. Celle-ci était à Blonay. Il monta sur un bateau de pêcheur, malgré la nuit venant et le mauvais temps, arriva à l'aube à Vevey et monta derechef à Blonay, trouva noble dame Catherine, mit genou en terre et cria merci. Celle-ci l'invita à revenir le lendemain, pria d'urgence plusieurs gentilshommes à venir en son château. Quand Coursant revint, il trouva nombreuse et bonne compagnie, entre autres Mademoiselle de Villette, qui par sa grâce le dissuada de rester célibataire. Messire de Blonay arriva quatre jours plus tard. En sa qualité de parrain et de tuteur de la jouvencelle, il donna sa bénédiction à cette union, et Yolande de Villette n'entra pas au couvent où elle pensait devoir aller.

Ad. Decollogny.